



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

751-SD



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MANTES LA JOLIE  
1 PLACE JEAN MOULIN  
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

**Direction générale des Finances publiques  
Service de Gestion Comptable de Mantes la Jolie**

1 Place Jean Moulin  
78201 Mantes la Jolie cedex  
Téléphone : 01 34 79 23 60  
Mél. : sgc.mantes-la-jolie@dgifp.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
Réception : (avec RDV)  
Affaire suivie par : S.Templement  
Téléphone : 06 18 58 39 41  
Télécopie : 00 00 00 00 00  
Réf. : M57 avis du comptable

MADAME LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE  
IMMEUBLE AUTONEUM RUE DES CHEVRIES  
78410 AUBERGENVILLE

Mantes la Jolie, le 26/07/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame le Président,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur le point suivant :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour vos budgets annexes administratifs :

- GPSO Déchets
- GPSO Parcs d'activité économique

Les budgets Régie Assainissement et Régie Eau potable demeurent régis par l'instruction budgétaire et comptable M4

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2015-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Chef de service  
Béatrice POMMAREDE